

Admission en 2^e année cinéma et audiovisuel

Titre exigé

Le candidat doit pouvoir se justifier d'un diplômes équivalent à BAC + 1 dans une formation similaire et reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur Marocain.

L'admission en 2^e année au Département Cinéma Audiovisuel se fait par voie de concours. Les candidatures sont ouvertes à partir du mois de janvier jusqu'au 30 juin.

Concours

Épreuve photo

Les candidats doivent se procurer un appareil photo numérique ou un téléphone portable (avec appareil photo). Un sujet leur est envoyé. Le sujet doit être traité en (10 photos) et envoyé par e-mail à concours@esavmarrakech.com avant le jour du concours. Au cours de l'entretien final, le jury montre au candidat ses photos et lui demande d'expliquer sa démarche, quel a été son cheminement pour traiter le sujet. Le jury lui demande aussi de critiquer son travail, de donner son avis sur ce qui, à son avis est réussi, ce qui est raté. La qualité de l'appareil utilisé ne sera pas prise en compte.

Questionnaire culturel écrit (2h)

Le candidat est invité à partager son univers culturel et ses goûts artistiques.

Épreuve son écrite (1h30)

Une bande sonore sera diffusée. Les candidats devront répondre à un questionnaire (pratique) qui permettra d'évaluer leur sens de l'écoute et leur capacité à comprendre, commenter, analyser une bande sonore.

Épreuve orale de narration (30 minutes)

Chaque candidat doit choisir 10 photos dans une série de photos tirées d'un film. Après un temps de préparation d'une heure, il se présente devant le jury et raconte une histoire à partir des 10 photos choisies.

Entretien oral individuel (30 minutes)

Chaque candidat passe devant un jury de professionnels et d'enseignants. Le jury au cours d'une discussion prenant comme support l'épreuve photo, la lettre de motivation et le dossier culturel évaluera la motivation du candidat.